



ATTESTATION de SANTÉ pour les MINEURS

Cette attestation remplace le certificat médical pour les personnes mineures participant à une compétition conformément au décret N°2021-564 du 7 mai 2021 consultable sur le lien suivant :
<https://www.legifrance.gouv.fr/iorf/id/JORFTEXT000043486824>

En résumé:

Il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de fournir un certificat médical pour l'inscription à une compétition sportive à condition qu'une personne exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur atteste que chacune des rubriques du questionnaire de santé donne lieu à une réponse négative.

Le questionnaire de santé est confidentiel, seule la présente attestation doit être fournie à l'organisateur.

ATTESTATION

Je soussigné (e) Nom :

Prénom :

Certifie en qualité de parent exerçant l'autorité parentale ou de tuteur légal que l'enfant :

Nom :

Prénom :

né(e) le :

A répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire de santé et qu'il est de ce fait dispensé de joindre un certificat médical à son inscription.

Fait à :

Le :

Signature du responsable légal